



Thierry Meyssan : « Si j'avais plié, je n'aurais pas eu à partir »

Entretien avec un dissident français contraint à l'exil

Par [Global Research](#)

Mondialisation.ca, 14 octobre 2008

[Réseau Voltaire](#) 14 octobre 2008

Région : [États-Unis](#), [L'Europe](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#), [Loi et Justice](#)

La fermeture des bureaux français du Réseau Voltaire et l'exil de son président suscitent bien des interrogations. Certains commentateurs y ont vu la fin d'une aventure ; d'autres au contraire, observant que ces décisions n'ont pas diminué la combativité du Réseau, ont essayé de savoir ce qui les avait motivées. Thierry Meyssan s'en explique ici. Il décrit une France, placée sous le contrôle des services états-uniens, où une opinion publique anesthésiée n'a pas conscience du contrôle politique. À ses yeux, il y avait péril en la demeure et la menace qui l'a contraint à partir ne tardera pas à s'exercer sur d'autres.



Vous avez quitté la France il y a un an, en septembre 2007. Vous n'êtes pas n'importe quel expatrié : vous êtes connu dans le monde entier comme l'initiateur du mouvement de contestation de la version gouvernementale des attentats du 11 septembre, le leader d'un mouvement anti-impérialiste, et dans certains pays vous êtes présenté comme le principal dissident occidental. Pourquoi avez-vous été contraint à l'exil ?

Thierry Meyssan : En décembre 2002, le secrétaire US à la Défense Donald Rumsfeld a signé la directive 3600.1 visant à discréditer ou à éliminer des personnalités françaises qui s'opposaient à la Guerre globale au terrorisme [1]. Cette liste comprenait en premier chef Jacques Chirac, puis de grands industriels, j'y figurais en plus à cause de mon travail sur le 11-Septembre.

On était trois mois avant l'invasion de l'Irak. C'était l'époque de l'hystérie anti-française à Washington. Les services secrets français ont été informés que des assassinats avaient été sous-traités par le Pentagone au Mossad et m'ont mis en garde. Mes amis et moi, nous avons cherché à prendre contact avec les autres cibles. Un des administrateurs du Réseau Voltaire, était un ancien ami de l'une de ces personnalités. Nous avons pris rendez-vous avec elle, début mars, mais elle est décédée quelques jours avant le rendez-vous, dans des circonstances qui ont été qualifiées de très suspectes par les enquêteurs.

L'État a alors réagi. Le président Chirac a joint par téléphone le Premier ministre israélien et l'a prévenu que toute action entreprise non seulement sur le territoire français, mais n'importe où dans l'Union européenne, serait considérée comme un acte hostile envers la France. À chacun de mes déplacements hors de l'Union européenne, les services français joignaient leur homologues locaux pour leur demander de veiller à ma protection.

Je savais qui est Nicolas Sarkozy [2] et je me doutais bien que les choses changeraient avec son élection. Lorsque je suis rentré de voyage pour voter, le 6 mai 2007, j'ai été arrêté devant les autres passagers à la sortie de l'avion à Orly. Après m'avoir fait poireauter avec des clandestins et des trafiquants de toutes sortes, un officier de la DST m'a laissé sortir en me disant : « Bienvenue au pays M. Meyssan, un pays qui va bientôt changer, beaucoup changer ». Le soir Sarkozy était élu. Quelques jours plus tard, il était à l'Élysée et commençait la purge.

Pendant l'été, Nicolas Sarkozy s'est rendu en famille aux États-Unis. Il était accompagné de nombreux collaborateurs qui suivaient son avion de ligne dans un avion officiel. Ils ont eu des entretiens avec l'Administration Bush sur toute une série de sujets, graves ou futiles. J'ai été informé que les États-Uniens avaient demandé que des mesures soient prises pour me neutraliser en application des Décrets présidentiels US 13438 et 13441 [3]. J'ai cru au début que ces décrets étaient fondés sur le *Patriot Act* et je ne voyais pas comment ils pouvaient trouver une application en droit français. Je me disais que les atlantistes finiraient bien par inventer un biais juridique et que je devais songer à prendre le large, mais je croyais avoir beaucoup de temps devant moi. Il s'est avéré que ces décrets se fondaient sur le *Trading with the Enemy Act* de 1917 et ses développements ultérieurs. En d'autres termes, j'étais désormais considéré comme une menace pour la sécurité des États-Unis. Le Pentagone, qui fait jouer la clause 5 du Traité OTAN depuis les attentats de 2001, a demandé l'assistance automatique de ses alliés. Bref, tous les services secrets des États membres de l'Alliance atlantique pouvaient être sollicités pour me neutraliser. J'ai été informé que quelque chose se tramait contre moi. J'ai fait mes valises et j'ai quitté la France deux jours plus tard.

Au demeurant, le danger ne se limite pas aux pays de l'OTAN. Une opération a été organisée contre moi en décembre 2007 à Caracas, qui a été déjouée par la police vénézuélienne. En août 2008, j'ai dû annuler ma participation à une conférence internationale en Autriche après avoir été avisé par un État ami qu'une opération avait été préparée contre moi.

En outre, des pressions sont exercées contre mes compagnons de lutte au Proche-Orient, en Amérique latine et dans d'autres États européens. Je ne peux vous en faire la liste sans compliquer les problèmes. Jürgen Cain Kulbel a été brièvement incarcéré en Allemagne et pourrait l'être à nouveau. Techniquement, le seul fait retenu contre lui par le tribunal est le lien qu'il avait installé sur son site web pointant sur celui du Réseau Voltaire [4].

Avez-vous des preuves que vous êtes réellement en danger — comme vous le dites — en

France et dans les pays de l'OTAN ?

Thierry Meyssan : Non, les listes US sont secrètes, sauf en ce qui concerne les avoirs financiers bloqués aux USA, mais je n'en ai pas. Mais j'ai des témoins de plusieurs contacts.

La France est une démocratie et est considérée comme la patrie des droits de l'homme. Ce n'est pas le Chili sous la dictature de Pinochet. Que vous ayez dû la quitter n'est-il pas tout simplement incompréhensible, en particulier pour les citoyens français ?

Thierry Meyssan : Ces situations ne sont pas comparables. Au Chili, les États-Unis avaient installé une dictature militaire. En France, ils disposent juste d'agents au sommet de l'État et à la tête des différents services de sécurité. Mes concitoyens devraient être plus attentifs à la répression actuelle qui frappe à la fois des hommes politiques de premier plan, de hauts fonctionnaires et des journalistes. L'équipe de Nicolas Sarkozy s'appuie sur quelques magistrats dévoyés pour paralyser ses adversaires politiques et abuse de son pouvoir et de son influence pour virer les journalistes qui refusent de se courber.

Regardez d'abord la prise de contrôle des médias. Sarkozy a placé les siens à la tête des médias privés et purge les médias publics. Il y a un an, les syndicats de journalistes ont appelé l'opinion publique au secours [5]. Ils affirmaient qu'il devenait impossible d'enquêter sur Nicolas Sarkozy et de relater les critiques populaires dont il fait l'objet. Ils s'inquiétaient de perdre la liberté de s'exprimer en étant pris en tenaille entre d'une part des juges qui violaient le secret des sources, et d'autre part, des patrons de presse directement liés à l'Élysée. Personne ne les a cru et maintenant, c'est trop tard. Tout est verrouillé.

Des exemples ? L'équipe du président s'est installée à TF1 et une de ses anciennes maîtresses y présente le JT [6]. Les médias étrangers se sont gaussés de cette affaire, mais les médias français qui l'ont évoquée ont été condamnés pour « atteinte à la vie privée ». C'est un invraisemblable détournement de la loi de 1881 sur la presse. Désormais, la corruption et le népotisme, lorsqu'ils concernent l'équipe Sarkozy, sont des sujets tabous. Les aborder, vous conduit directement en correctionnelle.

Sarkozy a corrompu publiquement une dizaine d'éditorialistes en leur offrant des prébendes [7]. Certains ont été engagés dans des cabinets ministériels, voire à l'Élysée, d'autres ont été nommés dans des commissions bidon, où, réduits à l'état de courtisans, ils bénéficient des fastes de la République. Louis XIV tenait la noblesse en l'occupant à Versailles, Sarkozy distrait les éditorialistes qui devraient analyser sa politique en les occupant à des mondanités et en leur faisant rédiger des rapports qu'il ne lit pas.

Pendant ce temps, les époux Kouchner-Ockrent licencient à RFI et France24 tous ceux qui résistent à l'influence US. Après Richard Labévière [8], un rédacteur en chef réputé qui avait le défaut de donner la parole aux anti-atlantistes, le dernier en date est Grégoire Deniau pour avoir organisé un débat sur le 11-Septembre en invitant en première partie Issa El-Ayoubi, vice-président du Réseau Voltaire, et en seconde partie Atmoh, porte-parole de ReOpen911.

Le problème, ce ne sont pas les journalistes. Il y en a de remarquables en France. Ce sont les médias. Ils sont déjà sous contrôle et la fonction de contre-pouvoir n'est plus assurée.

Par ailleurs, lorsque le grand public entend parler d'une affaire pénale qui touche une personnalité, il n'y voit qu'un cas particulier. Mais si l'on met en perspective tous ces cas

particuliers, on voit bien qu'ils traduisent une stratégie.

Sur plainte personnelle de Nicolas Sarkozy, des juges d'instruction ont interdit de voyager à l'ancien Premier ministre, Dominique de Villepin, et l'ont astreint à payer une caution démesurée et humiliante. Bien que ne disposant d'aucun élément concret à charge, le procureur vient de le renvoyer en correctionnelle. L'affaire Clearstream offre certes à Sarkozy un moyen d'éliminer un rival politique, mais il ne l'a pas pour autant organisée. C'est une machination montée de toutes pièces par son beau-père, l'ambassadeur Frank Wisner, via une de ses officines londoniennes, Hakluyt & Co [9]. Le but est d'envoyer Villepin en prison pour que nul n'ignore qu'on ne défie pas impunément le secrétaire d'État des États-Unis au Conseil de sécurité de l'ONU.

Des magistrats ont perquisitionné le domicile de l'ancien directeur des Renseignements généraux, Yves Bertrand, pour lui extorquer les secrets des chiraquiens. Et ces jours-ci, des documents saisis sont miraculeusement arrivés dans des rédactions parisiennes. Des hebdomadaires proches du pouvoir en ont publié des extraits. Il semble que l'on cherche à faire passer des documents de travail, énonçant des hypothèses, pour des rapports finaux, présentant des conclusions. Et que l'on cherche à faire croire que les RG persécutaient les seuls socialistes. C'est de la manipulation pure et simple. Chaque fois que l'on est dans l'opposition, on doit se protéger de cette police politique, et chaque fois que l'on est au pouvoir, on fait des pieds et des mains pour se procurer des copies de ses notes. Le pouvoir exerce une pression incroyable sur ce fonctionnaire pour le faire craquer. C'est bien hypocrite. Car dans le même temps, au lieu de dissoudre enfin les RG, on les a réorganisés et on a augmenté leurs moyens en les fondant dans une administration plus opaque encore.

Jusqu'au capitaine Paul Barril qu'ils ont mis en prison pour lui arracher les secrets de Mitterrand. Ils l'ont accusé d'être un tueur à gage et l'ont si maltraité qu'il a dû être hospitalisé, avant d'être relâché sous caution. À ce propos, permettez moi une digression sur le génocide rwandais. Barril s'est défendu des attaques portées contre lui à ce sujet en mettant en cause le président Kagamé. Celui-ci a alors commandité un rapport sur l'implication française dans ce drame historique. À le lire, on comprend que les officiers supérieurs français, François Mitterrand et tout son cabinet, et le gouvernement de cohabitation dans son ensemble seraient tous responsables du génocide... sauf, bien sûr le ministre du Budget et porte-parole du gouvernement de l'époque, Saint Nicolas Sarkozy. C'est stupide. Il y a à l'évidence des responsabilités françaises, mais certainement pas de culpabilité collective. Et au demeurant, il est impossible de comprendre et de juger ce crime, qui fit plus de 800 000 morts, sans le replacer dans son contexte et juger aussi les guerres des Grands Lacs qui firent au total plus de 6 millions de morts et dont les responsables ne sont pas à chercher à Paris, mais à Washington et Tel-Aviv.

Maintenant, les atlantistes montent une affaire contre Jacques Chirac qu'ils accusent d'avoir organisé, il y a dix ans, l'assassinat d'un journaliste qui aurait mis son nez dans ses comptes bancaires à l'étranger. Le pouvoir déploie des moyens extravagants pour construire cette nouvelle machination. Ainsi, un juge d'instruction a procédé à une perquisition au cabinet de l'avocat de Chirac dans des conditions plus que douteuses. Mais à Washington, on n'a pas pardonné à Chirac de s'être opposé à l'invasion de l'Irak et on inventera n'importe quoi pour le faire tomber.

Je ne dis pas que tous ces gens sont des anges, mais ce dont on les accuse est grotesque et ressort exclusivement de la persécution politique. Je ne dis pas non plus que la Justice est pourrie, mais que ces affaires ont été confiées à des juges et à des procureurs qui sont aux

ordres.

Quand à ceux que les atlantistes ne peuvent impliquer dans de pseudo-affaires pénales, ils les espionnent. En juin-juillet-août 2007, le bureau du Réseau Voltaire à Paris a été placé sous surveillance. Toute personne entrante ou sortante a été photographiée, des filatures nécessitant un important personnel ont été conduites pour identifier les uns et les autres. Ce traitement est général. Même le domicile de Ségolène Royal a été « visité » plusieurs fois par les services secrets, c'est-à-dire illégalement perquisitionné.

Depuis le 1er juillet 2008, la nouvelle Direction centrale du renseignement intérieur met en place dans l'urgence le fichier EDVIGE, en violation des Traités internationaux, notamment du Pacte de l'ONU sur les droits civils et politiques. Elle fiche les origines raciales ou ethniques, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses, l'appartenance syndicale, l'état de santé et les pratiques sexuelles de tous les Français. La DCRI n'en reste pas là, elle utilise les dernières techniques US d'étude des « réseaux sociaux » pour cartographier vos relations amicales, professionnelles et politiques. On ne vise plus simplement des individus, mais les milieux dans lesquels ils évoluent, les groupes auxquels ils participent. Un recours a été engagé en Conseil d'État par le SM, la LDH, le SAF, des associations gays et des syndicats, qui débouchera peut-être sur l'annulation du décret en décembre. Nicolas Sarkozy a endormi l'opinion publique en déclarant lui-même qu'il fallait revoir le décret, mais il ne l'a pas abrogé.

En attendant, pendant ces six mois, on collecte et informatise des données. Une affaire survenue dans le Rhône a révélé que, malgré les déclarations lénifiantes du président, la police du Rhône fichait la religion des fonctionnaires territoriaux. C'est une maladresse qui révèle l'ampleur du travail de renseignement en cours. Il est improbable que ces données soient jamais détruites, même si le juge administratif le requiert. Elles seront simplement intégrées au fichier CRISTINA et classées Secret-Défense. En définitive, on aura utilisé les moyens des ex-Renseignements généraux pour constituer un fichier au profit de l'ex-DST, qui est sensée ne s'occuper que de contre-espionnage. Puis, dans le cadre de la prétendue coopération anti-terroriste, ces données politiques seront transmises aux services états-uniens, car CRISTINA est conçu pour être compatible avec les fichiers US.

Cela vous étonne ? Mais déjà bien des données individuelles sont transmises aux USA en violation des lois françaises et des conventions européennes. C'est vrai pour tout ce qui concerne vos virements bancaires internationaux [10] ou vos déplacements aériens [11].

La France a déjà basculé dans une forme de régime autoritaire sous tutelle US. On dit qu'une grenouille plongée dans de l'eau tiède que l'on porte lentement à ébullition ne réagit pas au changement progressif de température, qu'elle s'engourdit et meurt. Les Français se comportent de la même manière. Ils tolèrent la destruction progressive de leurs libertés. Ils ont déjà largement dépassé le seuil du tolérable et ne réagissent pas, ne réagissent plus.

Sous l'égide des États-Unis, les dictatures d'Amérique latine avaient mis en place dans les années 70 un système de persécution des opposants politiques appelé Plan Condor. Vous avez écrit que ce système a été réactivé et étendu dans le monde à travers l'OTAN. La comparaison n'est-elle pas exagérée ?

Thierry Meyssan : Ce n'est pas une comparaison. C'est une constatation [12]. Elle a été confirmée par de des rapports officiels au Parlement européen et au Conseil de l'Europe [13]. Les États-Unis ont étendu à l'Europe occidentale les méthodes qu'ils avaient

utilisé il y a quarante ans en Amérique latine [14]. Une internationale de la répression est déjà à l'œuvre [15]. Des centaines de personnes ont été enlevées sur le territoire de l'Union européenne, exfiltrées et torturées. Jacques Chirac a protégé notre pays de ces crimes ; il n'en est plus de même aujourd'hui. Le premier cas identifié est celui de Mohammad As-Siddik, disparu en plein Paris le 13 mars dernier alors que la France devait le présenter à une juridiction de l'ONU [16], mais il doit y en avoir déjà beaucoup d'autres.

Plus de 80 000 personnes ont transité au cours des sept dernières années dans les prisons secrètes de la CIA et de la Navy. 26 000 sont actuellement séquestrées [17].

Les exemples sont nombreux de personnes sur lesquelles planait la menace d'un assassinat et qui ont été retrouvées mortes d'une autre manière : suicide, crise cardiaque, accident... Voulez-vous vous suicider ? Avez-vous des problèmes de santé ? Prenez-vous des risques dans vos déplacements ?

Thierry Meyssan : Je ne suis pas dépressif et n'ai aucune inclination suicidaire. J'ai fait faire des examens de santé et n'ai aucune maladie susceptible de provoquer une mort subite. Je fais attention dans mes transports et ne me déplace jamais seul.

Lorsque les menaces ont commencé à se concrétiser, avez-vous été soutenu en France ? Des organisations politiques vous ont-elles aidé ? Les autres journalistes vous ont-ils défendu ?

Thierry Meyssan : Aucune organisation ne m'a aidé. La plupart de mes « confrères » journalistes ont fui la difficulté. Reniant la tradition voltairienne de la presse, ils ont prétexté ne pas vouloir se prononcer sur les polémiques entretenues contre moi pour ne pas voir ce qui était en train de se passer. C'est l'excuse classique des lâches chaque fois que la liberté est en question. Certains cependant m'ont aidé et je ne vais pas les dénoncer. Pareil parmi les politiques et les militaires.

Non seulement, ceux qui auraient dû me défendre ne l'ont pas fait, mais des gens ordinaires qui n'ont rien à voir avec tout cela ont prêté leur concours à une surveillance illégale. La banque qu'utilisait le Réseau Voltaire (en l'occurrence l'agence Gare de l'Est du Crédit coopératif) nous a convoqué pour nous demander de révéler le nom de nos principaux donateurs, ce qu'évidemment nous avons refusé de faire. Nous avons alors clôturé notre compte et ouvert une autre structure hors de la zone OTAN. Mais cette procédure illégale a été étendue à mes proches et à mes compagnons de lutte. Lorsque l'un d'entre eux encaisse sur son compte un versement ou un virement de plus de 500 euros, il est joint par son banquier qui lui demande d'en justifier la provenance. Pour n'importe qui, c'est étouffant, pour un commerçant ou un travailleur indépendant, c'est du harcèlement.

Vous avez quitté la France alors qu'elle évolue - dites-vous - vers un régime répressif. Avez-vous abandonné votre pays ? Avez-vous abandonné le combat politique ?

Thierry Meyssan : Certainement pas. C'est l'inverse. J'ai quitté la France pour poursuivre mon combat. Les États-Unis ont tenté différentes approches contre moi : d'abord me discréditer, puis me ruiner, puis me corrompre, enfin m'éliminer. Si j'avais plié, je n'aurais pas eu à partir. C'est parce que j'aime la France et l'idéal qu'elle porte que je suis parti.

Ma situation semble exceptionnelle. C'est faux. Je suis simplement le premier à qui cela arrive. Il y en aura d'autres.

Votre pays vous manque-t-il ? Voulez-vous y retourner ?

Thierry Meyssan : Des amis m'entourent ici, mais la France est ma patrie. J'y ai laissé les miens. Comment voulez-vous qu'elle ne me manque pas ?

Entretien réalisé à Beyrouth. Notes ajoutées à la relecture.

[1] « [Rumsfeld cible la France et l'Allemagne](#) », Réseau Voltaire, 2 janvier 2003.

[2] « [Opération Sarkozy : comment la CIA a placé un de ses agents à la présidence de la République française](#) », Réseau Voltaire, 19 juillet 2008.

[3] *Presidential Executive Order 13438 : Blocking Property of Certain Persons Who Threaten Stabilization Efforts in Iraq*, signé par George W. Bush le 17 juillet 2007, et *Presidential Executive Order 13441 : Blocking Property of Persons Undermining the Sovereignty of Lebanon or Its Democratic Processes and Institutions*, signé le 1er août 2007.

[4] « [Un collaborateur du Réseau Voltaire incarcéré à Berlin](#) », Réseau Voltaire, 10 juin 2008.

[5] « [Nicolas Sarkozy étouffe les journalistes français](#) », Réseau Voltaire, 24 septembre 2007.

[6] « [La sarkozysation de l'audiovisuel français](#) », Réseau Voltaire, 10 juin 2008.

[7] « [Nicolas Sarkozy corrompt publiquement de grands éditorialistes](#) », Réseau Voltaire, 4 octobre 2007.

[8] « [Pourquoi les époux Kouchner veulent-ils la tête de Richard Labévière ?](#) », Réseau Voltaire, 29 août 2008

[9] « [Opération Sarkozy : comment la CIA a placé un de ses agents à la présidence de la République française](#) », Ibid.

[10] « [Les transactions financières internationales sous contrôle états-unien](#) », par Jean-Claude Paye, Réseau Voltaire, 28 avril 2008.

[11] « [L'espace aérien sous contrôle impérial](#) », par Jean-Claude Paye, Réseau Voltaire, 13 octobre 2007.

[12] « [L'OTAN : du Gladio aux vols secrets de la CIA](#) », par Ossama Lotfy, Réseau Voltaire, 24 avril 2007.

[13] [Allégations de détentions secrètes et de transferts illégaux de détenus concernant des États membres du Conseil de l'Europe](#) ? Rapport de Dick Marty au Conseil de l'Europe, 12 juin 2006.

[14] « [Faut-il combattre la tyrannie avec les instruments des tyrans ?](#) », par Dick Marty, Réseau Voltaire, 22 mars 2007.

[15] « [Les lois anti-terroristes. Un Acte constitutif de l'Empire](#) » et « [Les populations sous surveillance](#) », entretiens de Jean-Claude Paye avec Silvia Cattori, Réseau Voltaire, 12 septembre 2007 et 15 février 2008.

[16] « [Kouchner a « perdu » le témoin-clé de l'enquête Hariri](#) », par Jürgen Cain Külbel, *Réseau Voltaire*, 21 avril 2008.

[17] « [17 prisons secrètes ont déjà remplacé Guantanamo](#) », *Réseau Voltaire*, 3 juin 2008.

La source originale de cet article est [Réseau Voltaire](#)
Copyright © [Global Research](#), [Réseau Voltaire](#), 2008

Articles Par : [Global Research](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca